



PETIT-RECORD
ECHALLENS

Logements
protégés



CONTACT LOCATION

Foncia Geco Talent

021 883 15 15

talent@foncia.ch
www.foncia.com

CONCEPTION GRAPHIQUE
Antistatique.net

PHOTOS
Istockphoto.com

TEXTES
Chantal-Anne Jacot,
journaliste RP

IMAGES DE SYNTHÈSES
Gaël Dominique

Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications ultérieures. Aucune copie ou reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation de la Coopérative Cité Derrière.

Une réalisation de


coopérative d'utilité publique
cité derrière

VOUS AVEZ DIT "LOGEMENTS PROTÉGÉS"?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, cafétéria, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.



Bail, clé, boîte aux lettres :
les trois mots-clés qui soulignent
l'indépendance de chaque locataire.

Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités cantonales compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements autonomes de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système de type « Sécutel » afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il fait l'objet de passages réguliers assurés par le centre médico-social (CMS) ou le référent de maison. L'aide et les soins fournis aux locataires des logements protégés sont dispensés par une organisation de soins à domicile reconnue (OSAD).
- Il relève des structures intermédiaires dans la mesure où il marie les particularités d'un domicile privé et la possibilité de bénéficier de services de proximité selon ses besoins personnels.



Philippe Diesbach – Président
Cité Derrière – Coopérative d'utilité publique



LA SITUATION

Aux portes de Lausanne, au cœur de la campagne vaudoise, la commune d'Echallens affirme son rôle de centre régional. Proche des commodités, le bourg est relié au Chemin de Fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) permettant ainsi de rejoindre Lausanne en moins de 30 minutes.

La proximité des cars postaux, du trafic ferroviaire (gare à 300 m à pied du Petit-Record) et de l'autoroute A1 (sortie La Sarraz-Echallens) permettront aux futurs locataires de se déplacer aisément.

De par son environnement, la commune d'Echallens est un lieu de détente et de convivialité. Célèbre pour son Musée Suisse du Blé et du Pain à la Place de l'Hôtel-de-Ville, Echallens foisonne d'événements culturels et ludiques tout au long de l'année.

LE CONCEPT

La commune d'Echallens a fait appel à la Coopérative Cité Derrière dans le but de valoriser une parcelle au chemin du Petit-Record.

Ce projet est principalement dédié à des appartements protégés. La réflexion sur l'aménagement architectural des trois immeubles et de leur environnement a été privilégiée, afin de couvrir au mieux les besoins des personnes amenées à résider dans ces espaces.

L'ensemble du site a été prévu et conçu pour obtenir le label Minergie®. Pour ce faire, une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux de construction ainsi que sur le système de chauffage qui sera à bois.

Ce projet a obtenu le soutien de la

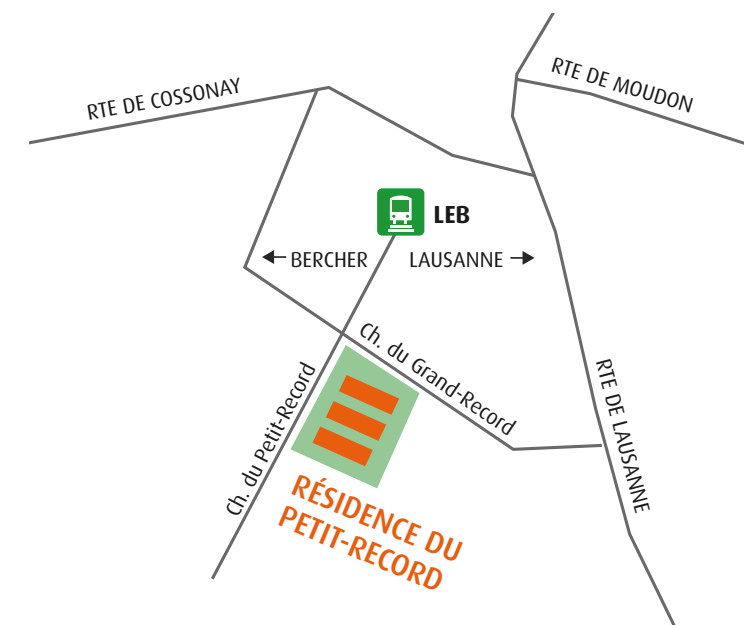
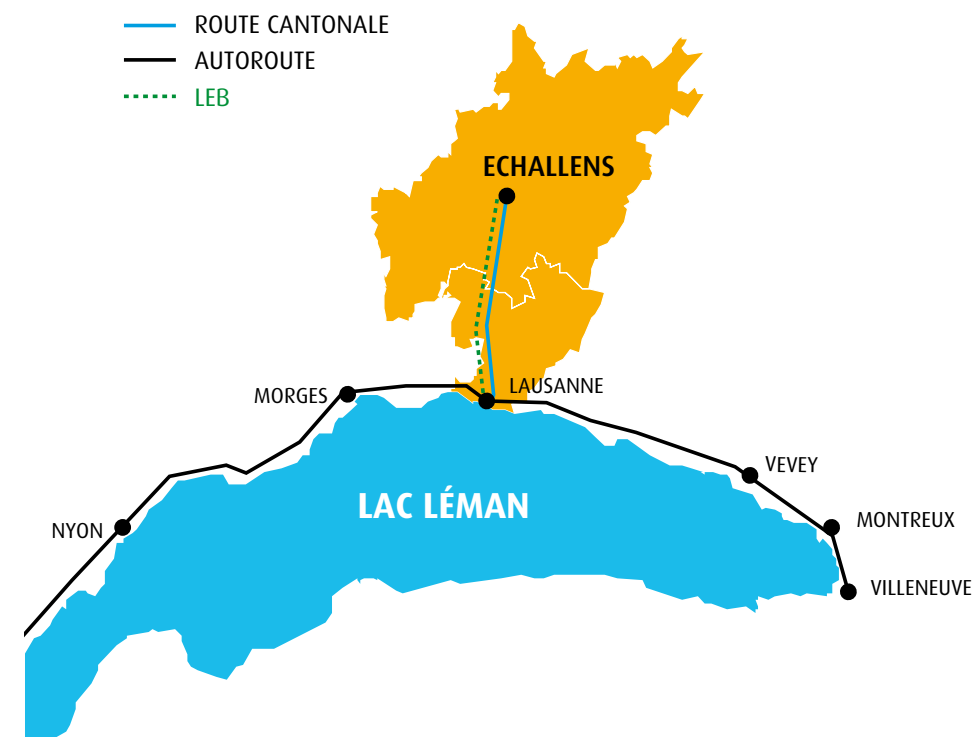


TYOLOGIE DES BÂTIMENTS

Ce projet compte trois immeubles de conception similaire implantés sur un terrain de pratiquement 7'000 m².

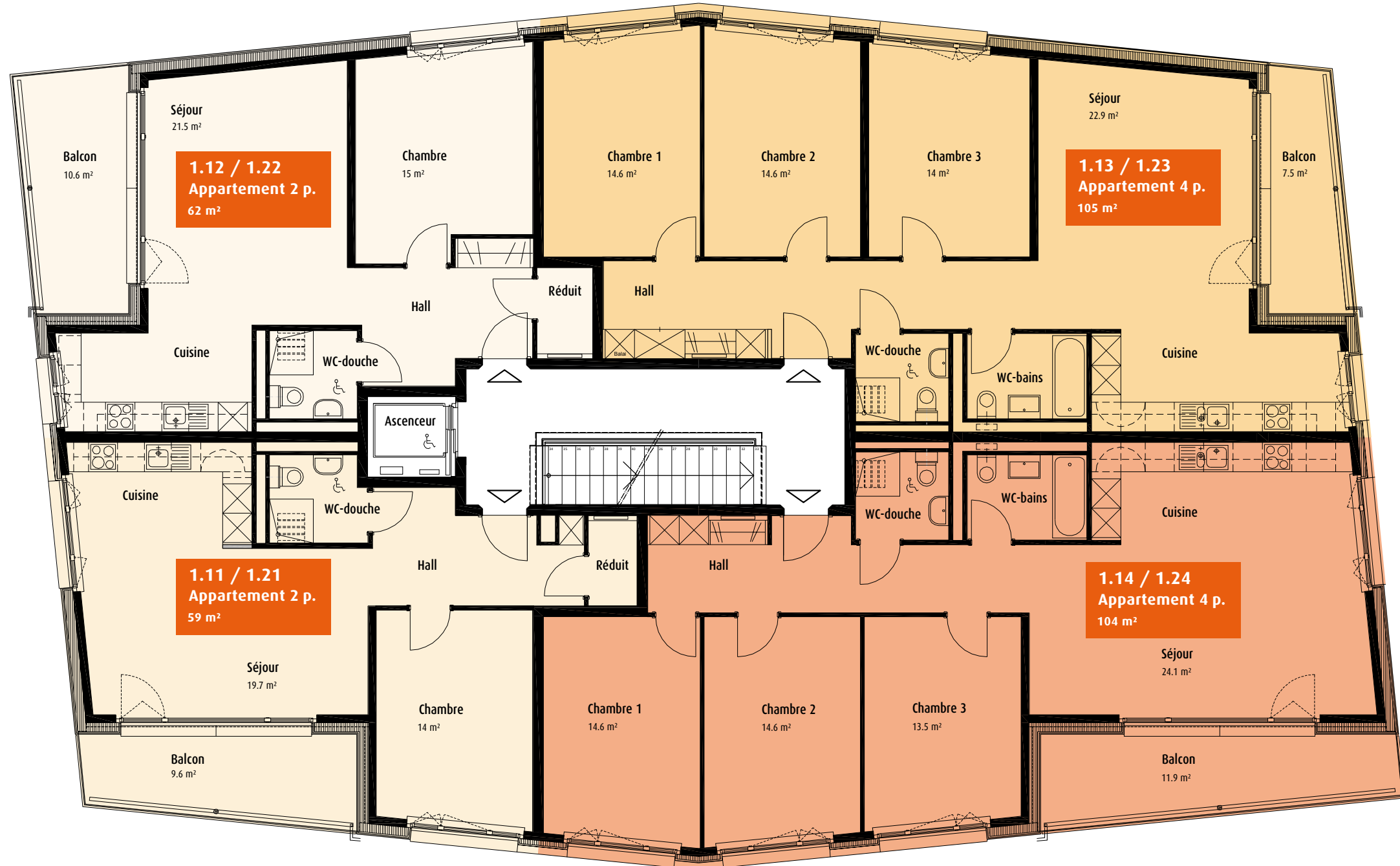
Ce complexe accueillera :

- 12 appartements de 2 pièces,
- 5 appartements de 3 pièces,
- 9 appartements de 4 pièces,
- un centre médico-social (CMS),
- une Unité d'Accueil Temporaire (UAT),
- une Unité d'Accueil Parascolaire pour Ecoliers (UAPE),
- un parking souterrain ainsi que des places de parc extérieures.



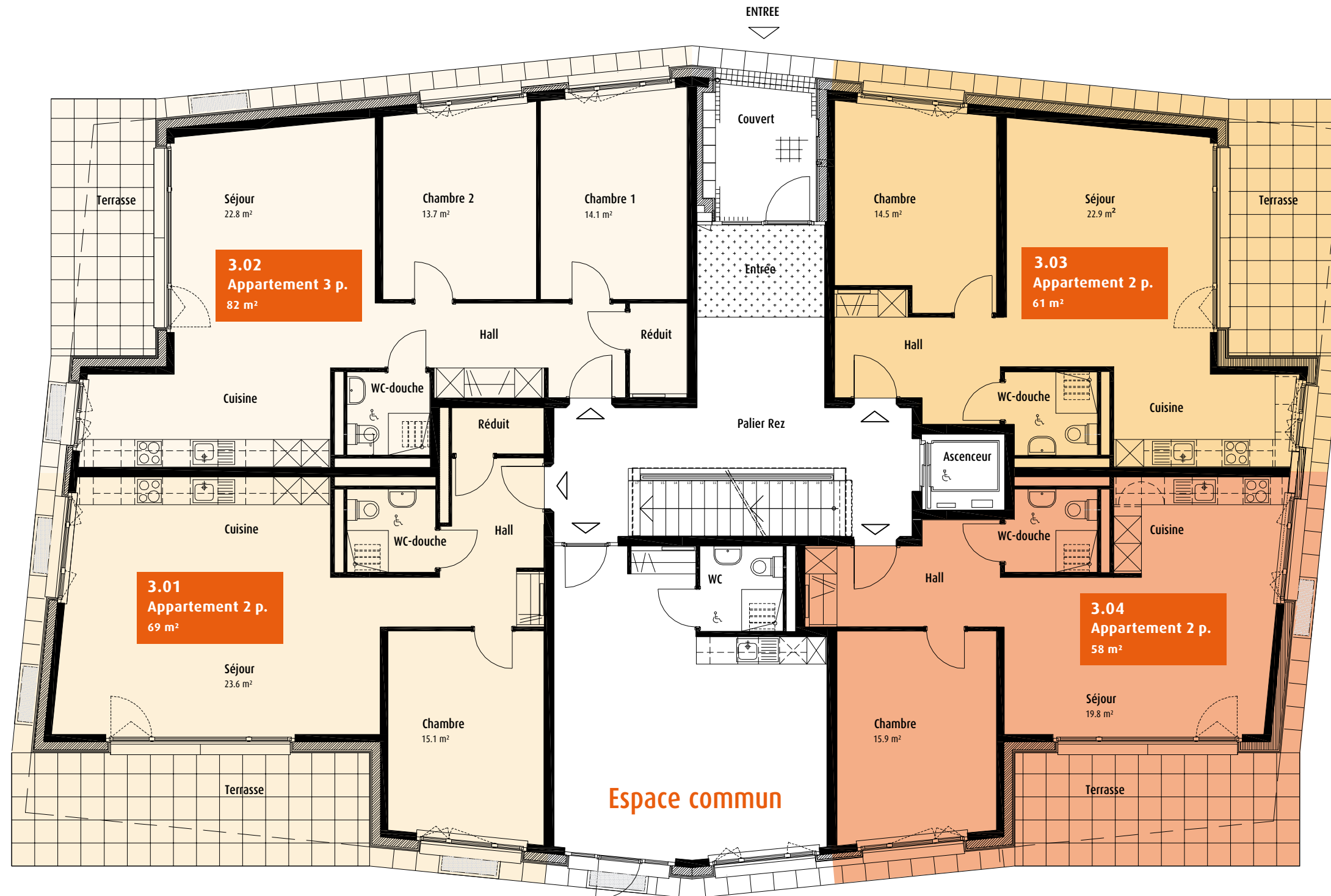
BÂTIMENT 1

1^{ER} ÉTAGE & 2^{ÈME} ÉTAGE



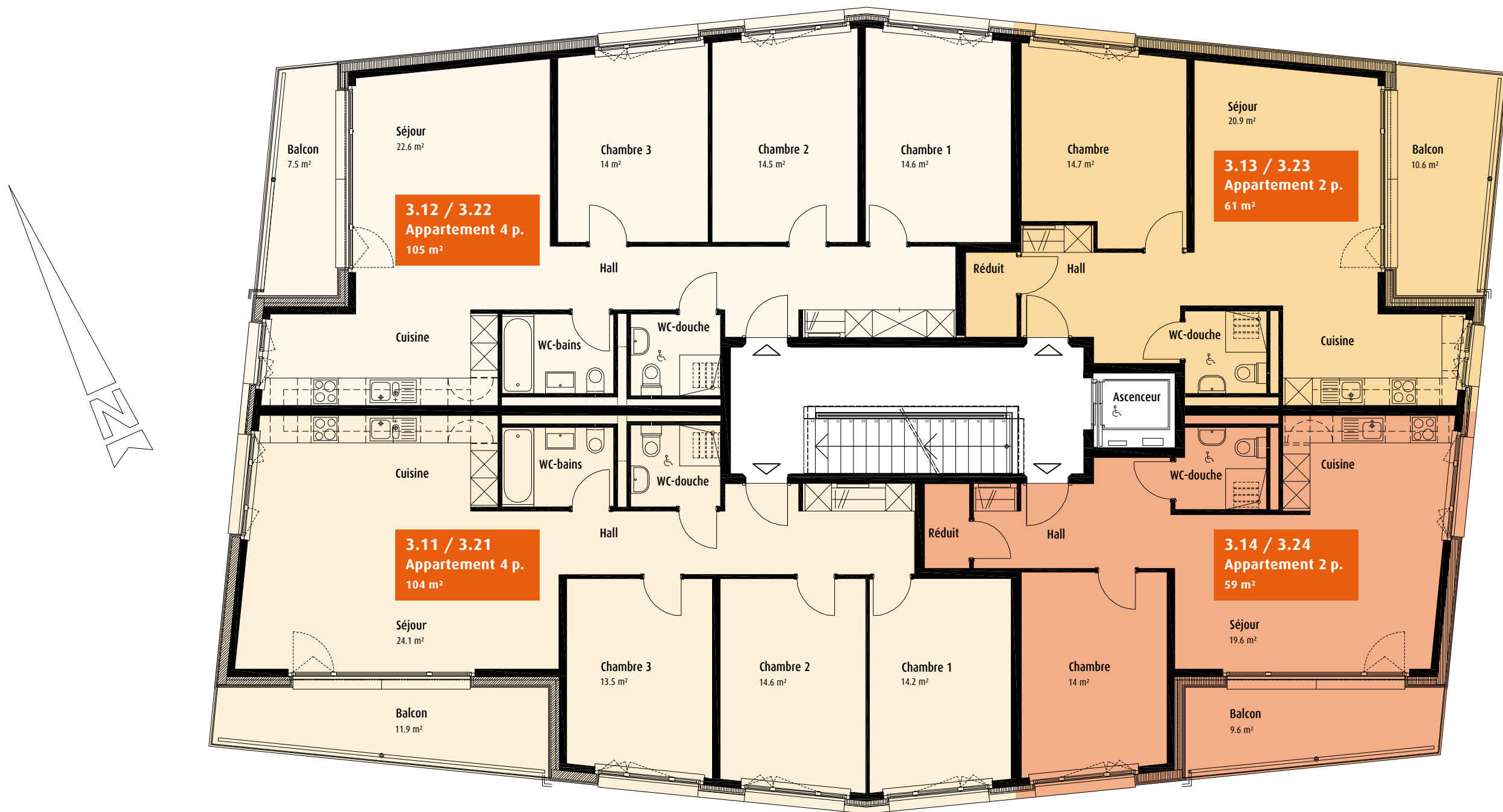
BÂTIMENT 3

REZ-DE-CHAUSSÉE



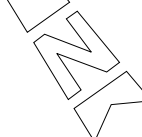
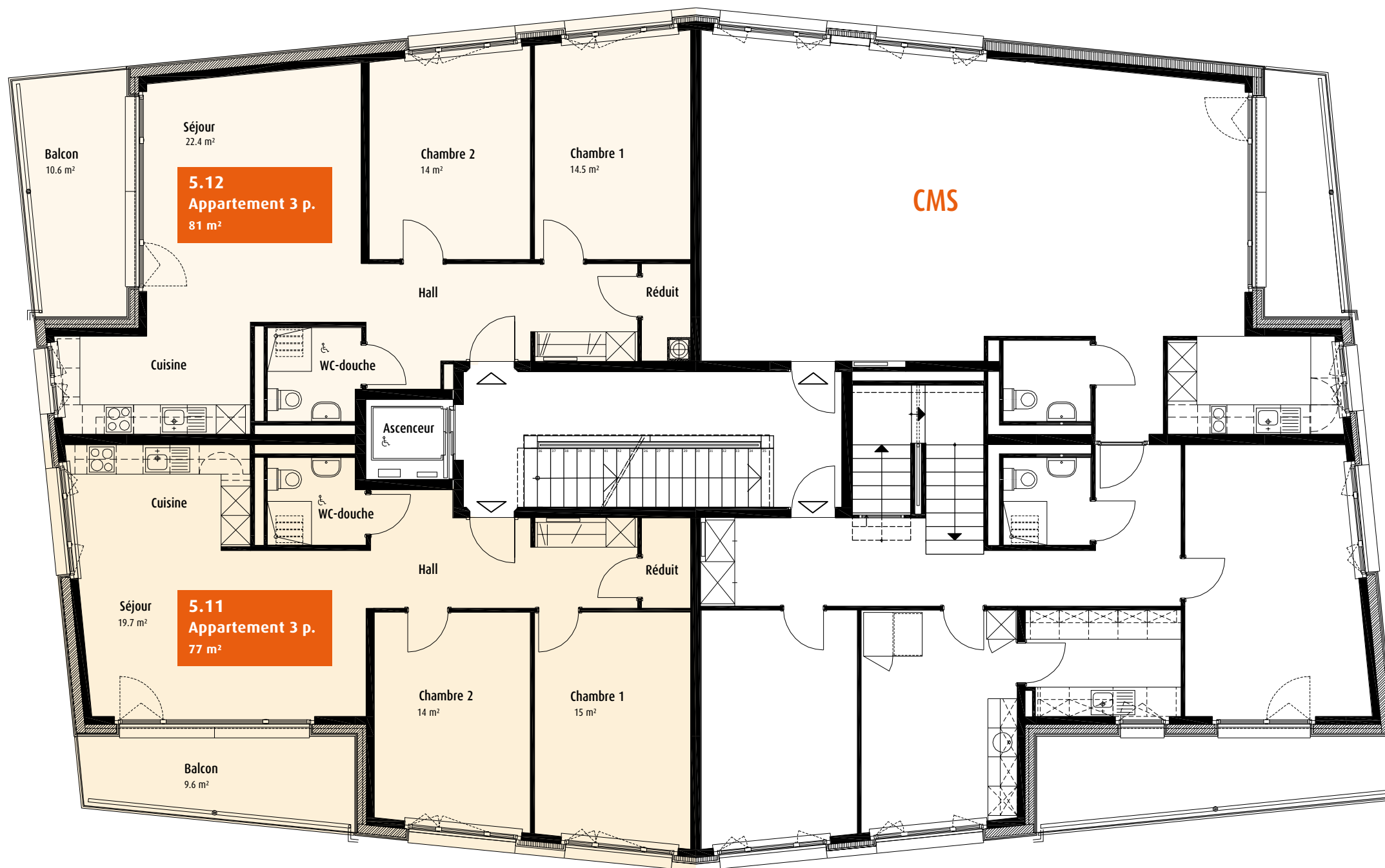
BÂTIMENT 3

1^{ER} ÉTAGE & 2^{ÈME} ÉTAGE



BÂTIMENT 5

1^{ER} ÉTAGE



BÂTIMENT 5

2^{ÈME} ÉTAGE

